JOURNAL DE PARIS.

Ce Journal eſt le plus ancien des papiers publics qui circulent en France. Il n'a éprouvé aucune interruption depuis 1777. Mais ſa rédaction s'eſt quelquefois reſſentie de l'agitation & de l'oppreſſion où la révolution a tour-à-tour jetté les eſprits; c'eſt par cette raiſon que les Auteurs jugent néceſſaire d'en entretenir aujourd'hui le public.

Voici le Tableau des objets dont il eſt compoſé :

1.° Les Nouvelles Politiques de l'Extérieur;
2.° Les Nouvelles Politiques de l'Intérieur;
3.° Les Nouvelles Politiques de Paris;
4.° Les Actes de l'Autorité conſulaire;
5.° Les Séances du Conſeil d'État;
6.° Les Séances du Tribunat;
7.° Les Séances du Corps Légiſlatif;
8.° Les Nominations du Sénat conſervateur;
9.° Les Actes officiels des Miniſtres, & ceux des Préfets de Paris;
10.° Les Séances publiques ou générales de l'Inſtitut;
11.° Les Embelliſſemens, Accroiſſemens, Changemens de toute nature, qui ſurviennent au Muſéum des Beaux-Arts, au Muſéum d'Hiſtoire Naturelle, à la Collection Nationale des Antiques, aux Bibliothèques publiques;
12.° Les Cours gratuits d'Inſtruction publique;
13.° Les Cérémonies publiques;
14.° Les Spectacles;
15.° La Nécrologie;
16.° Les Découvertes & Obſervations concernant les Sciences & les Arts;
17.° Les Livres nouveaux, ſuivant la diviſion des Sciences phyſiques & mathématiques, des Sciences morales & politiques, de la Littérature & des Beaux-Arts;
18.° Les Nouveautés en Muſique, Peinture, Sculpture & Architecture;
19.° Les Anecdotes, Traits remarquables & Bons-Mots répandus dans la Société;
20.° Les Changemens introduits par la Mode, dans les Uſages, les Plaiſirs, l'Habillement, le Langage, le Ton, les Manières de la Société;
21.° Les Détails ſervant à faire connoître les Opinions, les Mœurs, l'Eſprit, le Caractère général; les Vues propres à les améliorer, les Critiques propres à les redreſſer;
22.° Les Poéſies fugitives.

Dans les *Nouvelles*, le public trouve célérité, vérité, intérêt; & la poſition des propriétaires les met à portée de ſoutenir ce triple mérite. La rédaction des Nouvelles eſt ſoignée par un Rédacteur particulier qui ne les admet, & ne meſure l'eſpace accordé à chacune, que ſur leur importance. La grande variété des objets qui entrent dans la compoſition du Journal, diſpenſe de recourir aux nouvelles haſardées, aux nouvelles indifférentes, aux détails faſtidieux des nouvelles remarquables, & de faire revenir de différens pays, & ſous différentes dates, des choſes déja dites en leur place & en leur temps.

Les diſcuſſions du Conſeil d'État ſont rapportées avec l'étendue néceſſaire pour ſatisfaire la curioſité, avec la prudence néceſſaire pour ne pas bleſſer l'intérêt public.

Les diſcuſſions du Tribunat & du Corps Légiſlatif continuent d'être réſumées par le même Rédacteur qui, depuis la révolution du 9 thermidor an 4, a fait tant de preuves de talent dans la rédaction des Séances de la Convention & du Conſeil des Cinq Cents. On ſait avec quelle exactitude il raſſemble dans le plus petit eſpace toute la ſubſtance d'une diſcuſſion; avec quelle fidélité il trace la phyſionomie des divers orateurs, & repréſente le mouvement ainſi que le caractère de l'aſſemblée.

Les notices qui concernent l'Inſtitut National & autres Sociétés ſavantes, les Muſéums d'Hiſtoire Naturelle & de Beaux-Arts, les Bibliothèques, enfin les grands établiſſemens d'enſeignement public, ſont fournies par des Savans, des Hommes de Lettres ou des Artiſtes attachés à ces établiſſemens, & avec leſquels l'un des Propriétaires du Journal, membre lui-même de l'Inſtitut National, entretient des relations de confraternité & d'amitié.

Les Cérémonies publiques ſont décrites avec ſoin; l'intention des Rédacteurs eſt non-ſeulement d'en faire connoître l'objet & le caractère, mais auſſi de rendre témoignage des Arts qui les embelliſſent, de l'intérêt ou du charme qui les accompagnent.

Les Spectacles de Paris étant une ſource de plaiſir général, puiſque c'eſt de la capitale que tous les ouvrages dignes de la ſcène ſe répandent ſur les Théâtres des départemens, le Journal donne avec l'analyſe des pièces nouvelles, une notice du jeu des Acteurs, pour en faciliter la repréſentation. Le Rédacteur de cette partie, obſervateur impartial de l'impreſſion qu'éprouve le public à chaque pièce nouvelle, en rend toujours un compte fidèle, ſans s'interdire néanmoins la critique, même de ce qui a obtenu des applaudiſſemens, ou l'apologie de ce qui a été reçu avec déſaveur : convaincu qu'un médiateur eſt ſouvent néceſſaire entre les auteurs ou les acteurs d'une part & le public de l'autre.

La Nécrologie eſt un tribut que tout homme juſte & capable de reconnoiſſance, aime à voir

payer à la mémoire des hommes illustrés par leurs talens, leurs vertus, leurs services. Composer sur leur tombe la notice de leur vie, c'est, en quelque sorte, accomplir envers eux les devoirs de la sépulture. Et quand fut-il plus nécessaire de remettre ces devoirs en honneur ?

Les Sciences, la Littérature, les Beaux Arts, occupent dans ce Journal une place assez étendue. Toutes les Découvertes y sont annoncées; toutes les Observations nouvelles, recueillies; tous les Livres nouveaux, analysés.

L'Analyse des Livres nouveaux occupe trois Collaborateurs qui, en Littérature, veillent à l'intérêt du goût; dans les Sciences morales & politiques, à l'intérêt de la raison; dans les Sciences physiques & mathématiques, aux besoins généraux & particuliers. Les grandes erreurs en tout genre sont combattues & écartées; les grandes vérités, rendues familières & propagées.

Les Propriétaires du Journal se proposent de mettre au concours l'analyse des ouvrages les plus importans, comme on y met l'examen d'une question intéressante; & ils offriront, en prix, aux Auteurs dont l'Extrait aura mérité la préférence, ce Journal même pour un nombre de trimestres ou d'années proportionné à l'étendue & à l'importance de leur travail. Ils pensent que des concours ouverts pour l'analyse raisonnée des grands ouvrages, sont le seul moyen dont puisse disposer une société de Journalistes, quelque nombreuse quelle soit, pour que leur Journal embrasse avec un égal succès toutes les parties des Sciences & de la Littérature.

Les Anecdotes, les Traits remarquables, les Bons-Mots, sont recueillis, non-seulement pour satisfaire la curiosité, mais aussi pour propager les bons principes & les bons exemples. Un bon mot est souvent l'abrégé d'un bon discours; & un beau trait, l'abrégé d'une belle histoire.

La mode, qui fait une grande partie des mœurs françaises, qui gouverne nos usages, nos manières, notre langage, comme nos habits & notre coiffure, a aussi puissamment servi au maintien de notre prépondérance en Europe, & à la prospérité de notre commerce; par elle, la France a entretenu des intelligences avec les femmes de tout le monde civilisé, & peut-on avoir pour soi la moitié des nations sans influer sur le reste ? Ainsi, loin de cacher l'inconstance de la mode, le Journal de Paris en marque soigneusement les variations. Les faire connoître, c'est multiplier les heureux fruits de son aimable légèreté, & peut-être appeler l'attention publique sur ce qui pourroit se rencontrer de bizarre, de ridicule & d'immoral dans ses caprices.

Les articles qui se rapportent à la morale sont, en grande partie, donnés par le public lui-même. Ce sont les travers, les vices, les folies dominantes qui en fournissent le fonds; ce sont les événemens du jour qui en fournissent l'à-propos; c'est le Spectateur d'Adisson, ou de Marivaux, ce sont les Lettres du docteur Francklin, les Lettres Persannes, qui en fournissent la forme. L'objet de cette partie est la réformation des mœurs; & c'est pour rendre la censure utile, que les Auteurs du Journal s'attachent à la rendre aimable.

« Les livres, les bijoux, les compas, les pompons,
» Les vers, les diamans, les biribis, l'optique,
» L'algèbre, les soupers, le latin, les jupons,
» L'opéra, les procès, le bal & la physique. »

Ces quatre vers de Voltaire sont, comme on voit, la table d'une partie de ce Journal; tous les objets qu'ils présentent doivent en effet entrer dans le Journal de Paris, puisqu'ils font, comme on l'a dit, l'occupation de chaque jour dans cette grande ville, & que ce Journal doit être l'image fidelle de nos conversations rapides où l'on effleure tout sans discuter rien, où les saillies frivoles croisent les discussions profondes, où les nouvelles de coteries sont coupées par des réflexions philosophiques, où les détails d'une coiffure à la mode succèdent à ceux de l'apparition d'une comète, où la guerre des trombones contre les galoubets occupe autant que la guerre de la France contre l'Autriche & la Grande-Bretagne, où l'acteur qui débute, le tableau qui vient d'être exposé, la victoire qui vient d'être remportée, se partagent également l'attention; en un mot, où l'imagination parcourt en un quart-d'heure le cercle des connoissances & des arts, & fait en un clin-d'œil le *tour des hommes* célèbres & le tour du globe.

Les C.ens MARET & RŒDERER, Propriétaires du Journal de Paris, répondent de ses principes & de sa décence au Gouvernement & au Public.

Signé LEDOUX, *Directeur du Journal de Paris.*

On souscrit à Paris, rue Traînée, n.° 692, ancienne Maison Curiale de Saint-Eustache, moyennant 12[fr] pour trois mois; 22[fr] 50 pour six mois; & 42[fr] pour l'année. — On souscrit aussi chez les principaux libraires & les directeurs des postes des départemens.